



Formation à distance

Lieu de la formation
Angers

Contacts
Sylvie SCHUBENEL
Sophie MARIONNEAU
capacite-droit@univ-angers.fr

Responsable de la formation
Sophie LAMBERT-WIBER
sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/droit

CAPACITÉ EN DROIT

Pré-requis

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

Objectifs

Elle permet de :

- Acquérir les connaissances juridiques de base, nécessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- Se présenter à certains concours ;
- Préparer une Licence en Droit sans baccalauréat .

Poursuite d'étude

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser la promotion sociale).

Public visé

Aucun diplôme n'est exigé.

Être âgé de 17 ans minimum au 1^{er} octobre de l'année d'inscription.

Modalités particulières pour les personnes de nationalité étrangère ; précisions à demander à la scolarité. Une seule inscription est autorisée. Il est interdit de s'inscrire la même année dans plusieurs universités sous peine de sanctions.

Programmes

PREMIERE ANNÉE

UE 1 : Droit civil

- Introduction à l'étude du Droit privé
- La personne, ses droits et ses obligations

Mise en ligne des cours : lundi 28 septembre 2020

Regroupements : Samedis 3 octobre et 28 novembre 2020

Examen le samedi 12 décembre 2020, amphi. Bodin

UE 2 : Droit commercial

- Notions et entreprise individuelle commerciale
- Les sociétés commerciales

Mise en ligne des cours : lundi 14 décembre 2020

Regroupements : Samedis 9 janvier et 6 mars 2021

Examen le samedi 13 mars 2021, amphi. Bodin

UE 3 : Droit public

- Droit constitutionnel
- Droit administratif

Mise en ligne des cours : lundi 15 mars 2021

Regroupements : Samedi 20 mars et 5 juin 2021

Examen le samedi 12 juin 2021, amphi. Bodin

Examens 2^e session: samedis 4 et 11 septembre 2021 (horaires à préciser)



SECONDE ANNÉE

Rappel : les unités sont composées de la façon suivante et chaque élément d'une unité reçoit la mention a ou b

UE 1 : Droit pénal et Economie Politique

Mise en ligne des cours : lundi 28 septembre 2020

Regroupements : Samedi 14 novembre et 5 décembre 2020

Examens le samedi 12 décembre 2020, amph. Bodin et salle 308

UE 2 : Procédure civile et Droit administratif

Mise en ligne des cours : lundi 14 décembre 2020

Regroupements : Samedis 9 janvier et 6 mars 2021

Examens le samedi 13 mars 2021, amph. Bodin et salle 308

UE 3 : Droit privé notarial et Droit du travail

Mise en ligne des cours : lundi 15 mars 2021

Regroupements : Samedis 10 avril et 29 mai 2021

Examens le samedi 12 juin 2021, amph. Bodin et salle 308

Examens 2^e session : samedis 4 et 11 septembre 2021 (horaires à préciser)

N.B. : Les dates de regroupement et de mise en ligne des cours sont données à titre indicatif. Chaque regroupement dure environ 3h, de 9h15 à 12h15 (Créneau horaire indicatif).

Validation : Examen à la fin de chaque UE. Les UE sont comptabilisées en juin par le jury pour la première session d'examens. Les UE non acquises peuvent être repassées lors de la seconde session en septembre.

Modalités pratiques

Renseignements-Inscriptions

Inscription : du 10 au 16 juillet et du 24 août au 24 septembre 2020.

La Capacité en droit est accessible en formation initiale ou en formation continue selon les profils.

Demande de dossier pour la **formation initiale** : capacite-droit@univ-angers.fr. Contacter la Faculté de droit, économie et gestion, Pôle licence et formations spécifiques - bureau 105 - 13 allée François Mitterrand- BP 13633 - 49036 ANGERS cedex 01

Frais d'inscription en formation initiale : 270 euros

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 92 euros (à régler avant l'inscription)

Attention, si vous appartenez à l'un des profils suivants, vous relevez de la formation continue :

- salariés d'entreprises privées ou publiques
- membres des professions libérales
- personnes en Congés Individuels de Formation (OPACIF, FONGECIF) ou relevant d'un congé de formation
- demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage
- personnes sans emploi, avec ou sans allocation chômage
- personne sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active, percevant une rémunération de la région
- et tous publics reprenant des études après une interruption d'au moins deux ans.

En formation continue, les tarifs d'inscription sont différents selon votre profil.

Demande de dossier pour la **Formation continue** : Contacter la Direction de la Formation continue (DFC) 19, rue René Rouchy - 49100 ANGERS | Tél. : 02 44 68 86 84 | formationcontinue@univ-angers.fr

Séminaire de rentrée, «Présence obligatoire»

1^{re} année : vendredi 25 septembre 2020, de 13h à 16h30, amph Volney (rez-de-chaussée)

2^e année : samedi 26 septembre 2020, de 9h à 12h, Amphi Lagon au 3^e étage.

Réinscription uniquement par internet sur l'ENT : du 6 au 16 juillet et du 24 août au 4 septembre 2020.